

**2008-12-01 Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le 1er décembre 2008 à 19h30 sous la présidence du maire, Gilles Perron.**

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, André Therrien, Richard Boucher, Patrick Bernier et Lorenzo Bergeron, l'inspecteur municipal, Alain Sasseville ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lucie Camiré.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et à toutes les personnes présentes.

**RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

**1. LECTURE ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2009**

Monsieur le maire procède à la lecture du budget 2009 et du plan triennal d'immobilisation 2009-2010-2011.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

1<sup>ère</sup> intervention : Michel Maurice

Qu'est-ce que contient la rubrique du budget Transport. Ça inclut Voirie et Neige avec explications.

Augmentation de 0,05\$, pourquoi. Explications

Discussion sur les montants qui devront être budgété s'il y a un schéma de couverture de risques en Sécurité civile. (Discussion)

**2008-12-208 3. ADOPTION DU BUDGET 2009**

Il est proposé par le conseiller Bernier  
Appuyé par le conseiller Bergeron

D'adopter pour l'année 2009, le budget suivant :

**BUDGET 2009**

RECETTES

Taxes sur la valeur foncière	1 005 825 \$
Taxes – compensations et tarifications	141 980 \$
Autres revenus de sources locales	29 720 \$
Total des transferts	40 340 \$

TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS **1 217 865 \$**

DÉPENSES

Administration générale	240 934 \$
Sécurité publique	282 216 \$
Transport	340 135 \$
Hygiène du milieu	145 421 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	67 812 \$
Loisirs et culture	81 255 \$
Frais de financement	3 362 \$

Autres activités financières et affectations

Remboursement en capital	9 210 \$
--------------------------	----------

Transfert à l'état des activités d'investissement

Total des affectations	47 520 \$
------------------------	-----------

TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS 1 217 865 \$

Proposition adoptée

**2008-12-209 4. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2008-9 POUR DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE 2009 ET POUR EN FIXER LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Therrien que lors d'une séance subséquente, les membres du conseil adopteront le règlement 2008-9 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice 2009 et pour en fixer les conditions de perception.

Proposition adoptée

**2008-12-210 5. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2009-2010-2011**

Il est proposé par le conseiller Verly  
Appuyé par le conseiller Côté

D'adopter le fond triennal suivant à savoir :

FOND TRIENNAL D'IMMOBILISATION

**2009**

**2010**

**2011**

2009	2010	2011
VOIRIE : 50 000\$	VOIRIE : 50 000\$	VOIRIE : 50 000\$
JEUX AMEUBLEMENT : 4000\$	RÉFECTION STATIONNEMENT : 20 000\$	TRAVAUX DANS LES PARCS : 10 000\$
TOTAL : 54 000\$	TOTAL : 70 000\$	TOTAL : 60 000\$

Proposition adoptée

**2008-12-211 6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De lever cette séance à 20h00.

Proposition adoptée à l'unanimité

Gilles Perron  
Maire

Lucie Camiré  
directrice générale  
et secrétaire-trésorière

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

**2008-12-01 Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2008 à 20h00 sous la présidence du maire Gilles Perron.**

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, André Therrien, Richard Boucher, Patrick Bernier, Lorenzo Bergeron, Alain Sasseville, inspecteur municipal ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et à toutes les personnes présentes.

**2. RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

**2008-12-212 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par la secrétaire;

Il est proposé par le conseiller Verly  
Appuyé par le conseiller Bernier

Que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Proposition adoptée

**2008-12-213 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE NOVEMBRE 2008**

Attendu que tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie des procès-verbaux du 3 et du 17 novembre 2008;

Attendu que quatre membres du conseil renoncent à l'envoi du procès-verbal en version papier et acceptent de le recevoir par courriel;

Il est proposé par le conseiller Bergeron  
Appuyé par le conseiller Bernier

D'adopter les procès-verbaux du 3 et 17 novembre 2008 tels que reçus.

Proposition adoptée

## **5. 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune intervention

## **6. CORRESPONDANCE**

**2008-12-214 1. TRANS-APPEL – RÉOLUTION POUR 2009**

Il est proposé par le conseiller Verly  
Appuyé par le conseiller Côté

D'adopter la résolution pour le service de transport adapté dont les conditions sont les suivantes :

La municipalité de Val-Joli accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté comme stipulé initialement dans le protocole d'entente.

La municipalité de Val-Joli accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel l'organisation du service de transport adapté.

La municipalité de Val-Joli accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2009 et de payer la quote-part qui s'établit à 3,08\$ par personne pour un montant total de 4 663,12\$.

La municipalité de Val-Joli accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises : déplacement local 2,75\$; déplacement Sherbrooke 6,50\$.

La municipalité de Val-Joli accepte les prévisions budgétaires 2009 de l'organisme Trans-Appel.

Proposition adoptée

**2008-12-215 6.2 SOLLICITATION CLUB OPTIMISTE DE WINDSOR**

Il est proposé par le conseiller Boucher  
Appuyé par le conseiller Bernier

De donner un montant de 50\$ au Club Optimiste de Windsor pour la fête de Noël.

Proposition adoptée

**2008-12-216 6.3 SOLLICITATION CHEVALIERS DE COLOMB**

Il est proposé par le conseiller Côté  
Appuyé par le conseiller Verly

De verser un montant de 100\$ pour les paniers de Noël des Chevaliers de Colomb de Windsor.

Proposition adoptée

**2008-12-217 6.4 SOLLICITATION JEVI**

Il est proposé par le conseiller Bergeron  
Appuyé par le conseiller Boucher

De faire parvenir un chèque au montant de 100\$ à JEVI pour l'année 2008.

Proposition adoptée

**2008-12-218 6.5 MRC – COLLECTE DES SAPINS DE NOËL**

Attendu que la MRC organise une collecte des sapins de Noël en janvier 2009;

Attendu que la municipalité de Val-Joli a participé à la collecte des sapins par un point de dépôt en 2007;

Attendu que pour l'année 2008 nous avons essayé la méthode de collecte porte à porte;

Il est proposé par le conseiller Côté  
Appuyé par le conseiller Bernier

D'accepter l'offre de la MRC de faire la collecte des sapins de Noël par point de dépôt, soit au 500, route 249 (garage municipal) pour le 12 janvier 2009.

Proposition adoptée

**2008-12-219 6.6 INFOTECH – PASSERELLE VERS LE MAMR POUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par le conseiller Therrien  
Appuyé par le conseiller Verly

D'accepter l'offre d'Infotech pour la passerelle vers le MAMR du module Sesamm au coût de 150\$ plus taxes, ce qui facilitera la tâche de transferts des prévisions budgétaires.

Proposition adoptée

2008-12-220

**6.7 RÉSOLUTION EN REGARD DU PROJET DE CARACTÉRISATION DES EAUX SOUTERRAINES DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS ET DE LA RIVIÈRE NICOLET**

CONSIDÉRANT que l'engagement n° 5 de la Politique nationale de l'eau vise à entreprendre l'inventaire des grands aquifères du Québec ;

CONSIDÉRANT que 80% du montant total du projet de caractérisation des eaux souterraines proviendrait d'un financement gouvernemental (ou un maximum de 240\$ du km<sup>2</sup>) ;

CONSIDÉRANT que le territoire d'étude proposé a une superficie d'environ 14 000 km<sup>2</sup> et couvre entièrement les bassins versants des rivières Saint-François et Nicolet, soit deux bassins versants prioritaires identifiés par le gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT que près de 487 000 personnes habitent ce territoire, que près de 30 % de cette population est desservie en eau potable par un puits privé et qu'un autre 20 % de cette population est alimentée en eau potable via un réseau d'aqueduc qui sollicite les nappes d'eau souterraine ;

CONSIDÉRANT que la qualité des eaux souterraines est généralement de meilleure qualité que les eaux de surface, réduisant ainsi les coûts de traitement et les produits chimiques utilisés ;

CONSIDÉRANT que la protection des eaux souterraines passe par une caractérisation des aquifères et une connaissance détaillée et à jour des activités susceptibles d'altérer sa qualité ;

CONSIDÉRANT que ces régions représentent des pôles économiques majeurs où plusieurs activités industrielles, agricoles et commerciales se déroulent ;

CONSIDÉRANT l'existence du *Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines* du gouvernement du Québec qui vise principalement à dresser un portrait de la ressource en eaux souterraines des territoires municipalisés du Québec méridional dans le but ultime de la protéger et d'en assurer la pérennité ;

CONSIDÉRANT que le Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines permet aux établissements de recherche universitaire d'accroître les connaissances sur l'approvisionnement et l'utilisation de l'eau souterraine ;

CONSIDÉRANT que l'Université de Sherbrooke est à préparer une demande d'aide financière en vertu du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines portant sur une étude hydrogéologique régionale ;

CONSIDÉRANT que les résultats de ces études seront disponibles pour tous les intervenants intéressés tels les municipalités, les gouvernements, le secteur scientifique, etc. ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER THERRIEN  
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLER VERLY  
 ET UNANIMEMENT RÉSOLU

1. D'appuyer l'Université de Sherbrooke pour la réalisation d'une étude hydrogéologique régionale d'envergure.
2. De demander au MDDEP de considérer la demande de l'Université de Sherbrooke comme étant prioritaire pour le développement de ces régions.
3. De demander au MDDEP d'accorder à l'Université de Sherbrooke les sommes nécessaires pour la réalisation de cette étude en vertu du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec.

Proposition adoptée

**2008-12-221 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Il est proposé par le conseiller Boucher

De déposer aux archives la correspondance qui a fait l'objet d'une résolution.

Proposition adoptée

**2008-12-222 7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER + ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer à chaque membre du conseil ainsi qu'une copie des activités financières au 30 novembre 2008;

Il est proposé par le conseiller Côté  
 Appuyé par le conseiller Verly

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil, soient acceptés et\ou payés à savoir :

**SALAIRES**

Les chèques salaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2008 représentent un total de 9 361,07\$.

**CHÈQUES FOURNISSEURS**

**COMPTES À PAYER DU 4 AU 30 NOVEMBRE 2008**

<i>Chèques émis ( du 4 novembre 2008 au 30 novembre 2008 )</i>						<i>Sommaire par No déboursés</i>
<b>N° chèque</b>	<b>Lot</b>	<b>Date</b>	<b>N° fourn.</b>	<b>Nom</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
200800519 (I)		2008-11-04	313	LA CHAMBRE DE COMMERCE	ADHÉSION 2008-2009	90,30 \$
200800520 (I)		2008-11-04	353	RESSORT DEZIEL INC	INSPECTION D'UN VÉHICULE	129,81 \$
200800521 (I)		2008-11-06	745	FIDUCIE DESJARDINS	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	370,92 \$
200800522 (I)		2008-11-06	67	MINISTRE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	2 745,15 \$
200800523 (I)		2008-11-06	68	RECEVEUR GENERAL	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	1 286,76 \$
200800524 (I)		2008-11-04	28	HYDRO-QUEBEC	CHAMBRE MESURE DU 16 SEPT AU 4	35,00 \$
200800525 (I)		2008-11-04	28	HYDRO-QUEBEC	BUREAU ET GARAGE DU 16 SEPT AU 4	463,16 \$
200800526 (I)		2008-11-07	494	VISA DESJARDINS	FORMATION ST-HYACINTHE	30,00 \$
200800527 (I)		2008-11-10	743	LACASSE PIER	PATROUILLE DU 2 AU 8 NOVEMBRE	75,00 \$
200800528 (I)		2008-11-14	781	COOPTEL	NOV ET DEC SITE INTERNET	24,72 \$
200800529 (I)		2008-11-14	28	HYDRO-QUEBEC	OCTOBRE 2008	536,94 \$

200800530 (I)	2008-11-10	5	BELL MOBILITE CELLULAIRE	OCTOBRE 2008	180,76 \$
200800531 (I)	2008-11-10	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.	BRANCHEMENT À INTERNET HAUTE	33,87 \$
200800532 (I)	2008-11-13	28	HYDRO-QUEBEC	STATION POMPAGE 16 SEPT AU 6 NOV	72,36 \$
200800533 (I)	2008-11-13	28	HYDRO-QUEBEC	PARC RANG 10 16 SEPT AU 6 NOV 2008	195,39 \$
200800534 (I)	2008-11-17	809	CHAMPOUX YVES	PATROUILLE DU 9 AU 15 NOV 2008	75,00 \$
200800535 (I)	2008-11-18	811	LES CAMIONS INTER ESTRIE 1991	ACHAT CAMION INTERNATIONAL 2009	126 702,18 \$
200800536 (I)	2008-11-24	743	LACASSE PIER	PATROUILLE 16 AU 22 NOV 2008	75,00 \$
200800537 (I)	2008-11-24	812	LES DEVELOPPEMENTS GENIDEF	DIFFÉRENCE POUR MODIFICATION	297,66 \$
200800538 (I)	2008-11-24	813	MARCOTTE ROGER	DIFFÉRENCE MODIFICATION RÈGLEMENT	297,66 \$
200800539 (I)	2008-11-26	70	PETITE CAISSE	savon	8,99 \$

**Total des chèques**

**133 726,63 \$**

## COMPTES À PAYER EN DATE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2008

*Chèques émis ( du 1 décembre 2008 au 1 décembre 2008 )*

*Sommaire par No déboursés*

N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
200800540 (I)		2008-12-01	7	CAMIRÉ LUCIE	dep novembre 2008 (220 km + repas)	123,00 \$
200800541 (I)		2008-12-01	10	CHEVALIERS DE COLOMB	DONS 2008	100,00 \$
200800542 (I)		2008-12-01	14	COOP DES CANTONS	ENTRETIEN HOTEL VILLE (PEINTURE,	398,35 \$
200800543 (I)		2008-12-01	34	L'Etincelle	AVIS SÉANCE BUDGET 2009	242,42 \$
200800544 (I)		2008-12-01	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	RÉFLECTEUR (10 ROUES)	144,48 \$
200800545 (I)		2008-12-01	62	Ville de Windsor	ENTENTE LOISIRS 2008	46 172,07 \$
200800546 (I)		2008-12-01	82	SLIC	GRAPHITE NOIR	112,35 \$
200800547 (I)		2008-12-01	102	PAVAGE PREFONTAINE INC	ASPHALTE ENTRÉES ST-AMANT ET DE	18 229,32 \$
200800548 (I)		2008-12-01	106	CHAINE SELECT INC	CHAINE	935,14 \$
200800549 (I)		2008-12-01	204	PERRON GILLES	ALL DEP OCT, NOV ET DEC 2008	937,80 \$
200800550 (I)		2008-12-01	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	FREINS, DRUMS, SEALT, (6 ROUES)	3 228,09 \$
200800551 (I)		2008-12-01	265	MÉGABURO	PAPIER	311,47 \$
200800552 (I)		2008-12-01	322	CLUB OPTIMISTE WINDSOR(1989)	SOLLICITATION 2009	50,00 \$
200800553 (I)		2008-12-01	339	BAUVALTECH-MIX	63 sacs d'asphalte froide à 8,75\$	766,48 \$
200800554 (I)		2008-12-01	359	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	POTEAU, BORNE SECHE	523,41 \$
200800555 (I)		2008-12-01	365	SOCIÉTÉ DE GESTION MATIÈRES	ORDURES OCTOBRE 2008	4 551,78 \$
200800556 (I)		2008-12-01	368	BOUCHER RICHARD	ALL DEP OCT, NOV, DEC 2008	268,80 \$
200800557 (I)		2008-12-01	369	BERGERON LORENZO	ALL DEP OCT, NOV ET DEC 2008	268,80 \$
200800558 (I)		2008-12-01	409	CHERBOURG	SAVON ET ANTISEPTIQUE (GARAGE)	29,16 \$
200800559 (I)		2008-12-01	527	SASSEVILLE ALAIN	DEPL NOVEMBRE 2008 (264 KM)	132,00 \$
200800560 (I)		2008-12-01	528	JEVI CPS - ESTRIE	DONS 2008	100,00 \$
200800561 (I)		2008-12-01	567	EXCAVATION ET GRUES ANDRÉ	GRAVIER ET SABLE POUR RÉSERVOIR	1 108,40 \$
200800562 (I)		2008-12-01	580	MUNICIPALITÉ DE STOKE	congrès et formation intervenante 2008	198,21 \$
200800563 (I)		2008-12-01	638	FONDS DE L'INFORMATION	4 CONTRATS DE NOVEMBRE 2008	12,00 \$
200800564 (I)		2008-12-01	652	CQ WINDSOR # 6892	TAPPING SCREW ET RÉFLECTEUR (10	10,89 \$
200800565 (I)		2008-12-01	673	SEAO - CONSTRUCTO	DEVIS POUR CAMION 10 ROUES	56,44 \$
200800566 (I)		2008-12-01	678	SANI ESTRIE INC	NOVEMBRE 2008	4 225,52 \$
200800567 (I)		2008-12-01	709	THERRIEN ANDRÉ	ALL DEP OCT, NOV, DEC 2008	268,80 \$
200800568 (I)		2008-12-01	710	COTÉ SYLVAIN	ALL DEP OCT, NOV ET DEC 2008	268,80 \$
200800569 (I)		2008-12-01	743	LACASSE PIER	PATROUILLE 23 AU 29 NOV 2008	75,00 \$
200800570 (I)		2008-12-01	758	USD INC	70 BACS VERT	6 613,35 \$
200800571 (I)		2008-12-01	768	G.G. LAROCHE EXCAVATION	NIVELER RUE ROUILLARD	2 787,72 \$
200800572 (I)		2008-12-01	770	ROC SIGNALISATION	3 PLAQUES CIVIQUES	47,24 \$
200800573 (I)		2008-12-01	774	BETON ROYAL	4 BLOCS POUR RÉSERVOIR D'EAU	270,91 \$
200800574 (I)		2008-12-01	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	79,1l à 1,054 (pick up)	385,86 \$
200800575 (I)		2008-12-01	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION	1438,9L DIESEL À ,9599	1 559,03 \$
200800576 (I)		2008-12-01	797	VERLY PHILIPPE	ALL DEP OCT, NOV, DEC 2008	268,80 \$
200800577 (I)		2008-12-01	801	HÉLÈNE GASCON	FACTURE FINALE SITE INTERNET	900,00 \$
200800578 (I)		2008-12-01	804	TRANSPORT MICHEL MARCOTTE	TRAVAUX RUE ROUILLARD	4 119,95 \$
200800579 (I)		2008-12-01	814	BESSETTE & BOUDREAU INC	CAMION D'EAU RÉSERVOIR GOSHEN	472,50 \$
200800580 (I)		2008-12-01	90	BERNIER PATRICK	ALL DÉP OCT, NOV ET DEC 2008	268,80 \$

**Total des chèques**

**101 543,14 \$**

Proposition adoptée

### **2008-12-223 8.1 RÉOLUTION À CAUCA POUR L'ACCEPTATION DE LA DATE DU 27 JANVIER 2009 COMME DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU CONTRAT 9-1-1 AVEC C.A.U.C.A.**

Attendu que la municipalité de Val-Joli a signé un contrat 9-1-1 avec C.A.U.C.A.;

Attendu que lors de la signature du contrat il n'y avait pas de date d'entrée en vigueur du service;

Il est proposé par le conseiller Côté  
Appuyé par le conseiller Boucher

D'accepter les conditions du contrat 9-1-1 avec la centrale des appels d'urgence Chaudières-Appalaches (C.A.U.C.A.) pour une période de cinq (5) ans, au plus tard à partir du 27 janvier 2009.

Proposition adoptée

2008-12-224

**8.2 RÉSOLUTION DONNANT MANDAT À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) DE VERSER LES SOMMES PERÇUES AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DU SERVICE D'APPELS D'URGENCE 9-1-1 DIRECTEMENT À LA CENTRALE D'APPELS D'URGENCE CHAUDIÈRES-APPALACHES (C.A.U.C.A.) POUR LE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION D'UN CENTRE DE RÉPONSE DES APPELS D'URGENCE 9-1-1 POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU que** la municipalité a conclu un contrat avec la centrale d'appels d'urgence Chaudières-Appalaches (C.A.U.C.A.) dans le but d'opérer un centre de réponse des appels d'urgence 9-1-1 pour et au nom de la municipalité;

**ATTENDU que** la municipalité impose par règlement un tarif de 0,47 \$ par mois par ligne téléphonique à tous les abonnés du téléphone sur le territoire de la municipalité pour donner un service des appels d'urgence 9-1-1;

**ATTENDU que** la municipalité a signé une ou des conventions avec la ou les entreprises de services locaux concurrentiels (ESLC) et la FQM sur la perception du tarif pour le service des appels d'urgence 9-1-1;

**ATTENDU que** l'ESLC ou les ESLC perçoivent pour et au nom de la municipalité le tarif imposé aux abonnés du téléphone, tarif qu'elle remet en partie à la FQM;

**ATTENDU que** la municipalité a conclu une convention avec la FQM sur la gestion des montants reçus par la FQM de l'ESLC ou des ESLC ;

**PAR CONSÉQUENT,**

Il est proposé par le conseiller Côté  
Appuyé par le conseiller Boucher

De donner le mandat à la FQM de remettre directement à la centrale d'appels d'urgence Chaudières-Appalaches (C.A.U.C.A.) et ce à compter du 27 janvier 2009 les montants versés par l'ESLC ou les ESLC et qu'elle remet normalement à la municipalité, et ce, dans le but de payer les frais du centre de réponse des appels d'urgence 9-1-1 que la municipalité assume par contrat avec le centre de réponse. La FQM remettra ensuite à la municipalité un état de compte des montants versés au centre de réponses à chaque mois.

Proposition adoptée

**2008-12-225 9. CONTRAT DE SERVITUDE POUR LE RÉSERVOIR D'EAU DU RANG 10 – MANDAT À ME RUTH CHAMBERLAND**

Attendu que pour répondre aux exigences du schéma de couverture de risques en incendie, nous avons l'obligation d'installer des réservoirs d'eau afin de couvrir le territoire;

Attendu que la municipalité avait déjà prévu d'installer trois (3) réservoirs et qu'il y en a déjà deux (2) de fait;

Il est proposé par le conseiller Bernier  
Appuyé par le conseiller Verly

De mandater la notaire Ruth Chamberland de préparer le contrat de servitude pour l'installation d'un réservoir d'eau sur la propriété du 772, rang 10 à Val-Joli.

Proposition adoptée

**2008-12-226 10. CONTRAT POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES RÉSIDUS DOMESTIQUES**

Attendu que le contrat pour la collecte et le transport des résidus domestiques se termine le 31 décembre 2008;

Attendu que nous sommes allés en appel d'offres et que nous avons reçu une seule soumission;

Attendu que les membres du conseil ont analysé les offres faites pour 26 semaines de collecte et pour 33 collectes;

Il est proposé par le conseiller Verly  
Appuyé par le conseiller Bernier

D'accepter de signer un contrat de cinq (5) ans avec Sani-Estrie Inc pour la collecte et le transport des résidus domestiques soit du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2013. Le choix retenu pour le nombre de collecte par la majorité des membres du conseil est de 26 par année pour un montant forfaitaire annuel de 40 500\$ plus taxes. Ce montant sera ajusté à chaque année selon le nombre d'unités de logement. Il y aura maintenant 2 collectes de gros rebuts par année, soit à la première collecte de mai et à la première de septembre. La présente résolution autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

Proposition adoptée

4 pour 2 contre

**Les points 11 et 12 sont reportés.**

**2008-12-227 13. NOMINATION DU MAIRE-SUPPLÉANT POUR 2009**

Il est proposé par le conseiller Therrien  
Appuyé par le conseiller Côté

De procéder à la nomination du maire-suppléant pour l'année 2009 comme suit :

Janvier et février : Sylvain Côté  
Marc et avril : Philippe Verly  
Mai et juin : André Therrien  
Juillet et août : Richard Boucher  
Septembre et octobre : Patrick Bernier  
Novembre et décembre : Lorenzo Bergeron

Proposition adoptée

## **14. AFFAIRES NON TERMINÉES**

### **2008-12-228 CONTRAT POUR L'ENTRETIEN D'HIVER DE LA VIRÉE DU RÉSERVOIR D'EAU DU CHEMIN GOSHEN**

Attendu que la municipalité a procédé à l'installation d'un réservoir d'eau pour la sécurité incendie sur le chemin Goshen;

Attendu que ce réservoir doit être accessible en tout temps;

Il est proposé par le conseiller Côté  
Appuyé par le conseiller Boucher

D'accepter la proposition de Monsieur Richard Maurice qui procédera à l'entretien d'hiver du terrain nécessaire à l'accès au réservoir d'eau du chemin Goshen pour une grandeur approximative de 25' X 70'. Le montant du contrat est de 380\$ plus taxes. La présente autorise le maire à signer ce contrat pour et au nom de la municipalité.

Proposition adoptée

## **15. VARIA**

### **2008-12-229 15.1 AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNER LES BREFS DE SAISIE POUR LES CONTRIBUABLES SÉLECTIONNÉS DE LA LISTE DES COMPTES IMPAYÉS**

Attendu que la directrice générale/secrétaire-trésorière a présenté une liste des contribuables qui doivent des arriérés de taxes;

Il est proposé par le conseiller Boucher  
Appuyé par le conseiller Bernier

D'autoriser le maire à signer les brefs de saisie pour les contribuables sélectionnés de la liste des comptes impayés et ce, dès que le premier versement du compte 2009 deviendra dû.

Proposition adoptée

### **2008-12-230 15.2 EMBAUCHE D'UN JOURNALIER**

Attendu qu'un des journaliers à l'emploi de la municipalité a quitté son poste pour retourner aux études;

Attendu que nous avons publié une offre d'emploi dans le journal L'Étincelle du 22 novembre dernier et que des entrevues ont été faites;

Il est proposé par le conseiller Côté  
Appuyé par le conseiller Verly

D'accepter les recommandations des personnes présentes lors des entrevues et de procéder à l'embauche de Monsieur Stéphane Côté comme journalier aux taux horaire de 16\$ à 35 heures par semaine. Monsieur Côté obtiendra le poste conditionnellement à l'obtention de son permis de classe 3 car il passe son examen le 4 décembre prochain. En cas d'échec, la municipalité embauchera Monsieur Mathieu Corriveau aux mêmes conditions.

Proposition adoptée

## **2008-12-231 15.3 EMBAUCHE POUR LA PATINOIRE**

Attendu que nous avons publié dans le journal L'Étincelle du 22 novembre dernier, une offre d'emploi pour l'entretien de la patinoire;

Attendu que nous avons reçu deux offres;

Attendu que les deux personnes ont été reçues en entrevue;

Il est proposé par le conseiller Bernier  
Appuyé par le conseiller Bergeron

De procéder à l'embauche de Monsieur Yan St-Laurent pour procéder à la confection et à l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2008-2009 à un taux horaire de 10,50\$/heure. Il sera sous la supervision de l'inspecteur municipal.

Proposition adoptée

## **16. TOUR DE TABLE**

Conseiller Therrien : lu dossier FQM plan d'action sur pollueur payeur

Conseiller Boucher : félicitations du bon travail de Marie-Ève (intervenante en loisirs) et sur les négociations avec les pompiers

Maire : dossier internet haute vitesse + rencontre à la commission permanente du dg de la SQ (discussion sur l'entente avec la MRC)

Le conseiller Bergeron s'absente à 21h00 et de retour à 21h02.

## **DOSSIER MRC**

- Discussion - site d'enfouissement (travaux LET vont bon train)
- article 59 de la LPTAQ (adoption par MRC le 26 nov)
  - transport collectif (début en janvier 2009)

Information que les membres du conseil désirent faire un 7 à 9 avant Noël pour les employés municipaux le jeudi 18 décembre. Confirmer présence.

## **2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Michel Maurice : A quoi sert le montant de quote-part versé à la MRC, que fait la MRC pour nous, à quoi elle nous sert? Discussion.

Le conseiller Therrien demande s'il y a de nouveaux développements pour le dossier aqueduc et égout pour la route 143 sud et qui s'occupe du dossier.

### **2008-12-232 19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De lever cette séance à 21h25. La prochaine séance ordinaire se tiendra le 5 janvier 2009 à 20h00.

Proposition adoptée

Gilles Perron  
Maire

Lucie Camiré  
directrice générale et  
secrétaire-trésorière

### **RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Gilles Perron, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions

Gilles Perron, maire